

# FNB indiciel Canada Vanguard de l'Équitable

### Aperçu du fonds

L'objectif de placement du fonds distinct est d'investir dans des unités du Portefeuille FNB de revenu prudent Vanguard ou dans un fonds dans l'ensemble similaire. L'objectif du FNB sous-jacent est de produire un revenu et une certaine croissance du capital à long terme en investissant dans des titres de participation et des titres à revenu fixe.

### Cote de risque

**FAIBLE** 

FAIBLE À MOYEN

**MOYEN** 

MOYEN À ÉLEVÉ

ÉLEVÉ

### Disponibilité du produit

FPG de l'Équitable (75/75, 75/100)

### Date de création :

novembre 2025

Valeur de l'actif net par unité :

Ratio des frais de gestion (RFG) estimatif<sup>†</sup>:

2,00 %

au31 août 2025

### Répartition de l'actif (%)



% Actif

100,0 Actions canadiennes

# Répartition sectorielle (%)



Services publics

% Secteur 42,1 Services financiers Énergie 15,5

Matériaux de base 12,3 Technologie 11,3 Services industriels 8,7 Services aux consommateurs 6,4 Télécommunications 2,1

1,6

### Répartition géographique (%)

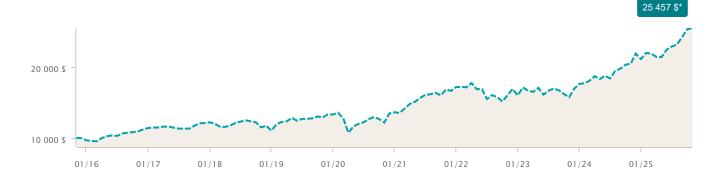


Région Amérique Du Nord 100,0

# Croissance d'une somme de 10 000 \$

au 31 octobre 2025

%





# FNB indiciel Canada Vanguard de l'Équitable

Dix principaux titres (%)	au 31 août 2025
Nom	%
Banque Royale du Canada	9,12
Shopify Inc catégorie A	7,56
Banque Toronto-Dominion	5,88
Enbridge Inc	4,67
Brookfield Corp catégorie A	4,11
Banque de Montréal	3,92
Banque de Nouvelle-Écosse	3,45
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,21
Agnico Eagle Mines Ltd	3,18
Canadian Pacific Kansas City Ltd	3,15

# Actions canadiennes Gestionnaire de portefeuille Placements Vanguard Canada Inc. Style de placement Actions

# Rendement par année civile (%)

Période	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	19,79*	10,16*	-6,89*	26,13*	2,39*	20,47*	-9,50*	6,98*	18,14*	-
Quartile	_	_	_	_	_	_	_	_	_	

### Rendement composé (%)

au 31 octobre 2025

au 31 octobre 2025

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds	0,64*	9,97*	19,12*	24,49*	16,74*	15,91*	9,79*
Quartile	-	-	-	-	-	-	-

# Renseignements sur le fonds

Description	Frais de garantie	FEL	CB3	CB5	
Catégorie Placement (75/75)	-	ELC 6029	ELC 6229	ELC 6429	
Catégorie Succession (75/100)	0,55 %	ELC 7029	ELC 7229	ELC 7429	
		Offertes avec les nouvelles ventes			

🚳 Les placements durables comprennent des placements qui visent à appliquer un ou plusieurs principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans leur stratégie de placement.

Tous les rendements sont calculés après avoir pris compte des dépenses ainsi que des frais de gestion et d'administration. TOUT MONTANT AFFECTÉ À UN FONDS DISTINCT EST INVESTI AUX RISQUES DE LA TITULAIRE OU DU TITULAIRE DU CONTRAT, ET SA VALEUR PEUT AUGMENTER OU DIMINUER. Les valeurs des fonds distincts fluctuent fréquemment et le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs.

Ensemble – Protéger aujourd'hui – Préparer demain, Assurance vie Équitable et Assurance vie Équitable du Canada sont des marques de commerce de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

Ces renseignements vous sont fournis à titre indicatif seulement. L'Assurance vie Équitable du Canada et ses représentants n'ont aucun contrôle sur les fonctionnalités ou la conception du logiciel au moyen duquel ses rapports ont été générés; il se pourrait donc que les valeurs unitaires ne soient pas exactes ou à jour.

<sup>\*</sup> Indique des rendements simulés, compte tenu du fait que le fonds distinct de l'Équitable n'était pas offert pendant ces périodes. Les rendements simulés tiennent compte du rendement passé du fonds sous jacent et des rajustements estimatifs effectués au titre du ratio des frais de gestion (RFG) et de la TVH applicables. Les rendements simulés ne sont pas garants du rendement futur du fonds sous-jacent ou du fonds distinct de l'Équitable.

<sup>†</sup> Les ratios des frais de gestion (RFG) reposent sur les chiffres du 01 janvier de l'année en cours et sont non verifies; les RFG des fonds lancés en 2025 ont été estimés. Les RFG peuvent varier à tout moment. Le RFG englobe les frais de gestion, les frais d'assurance, les frais d'exploitation, la TVH et toute autre taxe de vente applicable au fonds et au fonds sous-jacent.